



▶ PLUi CC de la Côte d'Albâtre ▶

**ÉCONOMIE, COMMERCE  
& TOURISME**  
Fiche diag' du territoire n°5

Juin 2024

## Une dynamique de l'emploi portée par des filières d'excellence

### Une évolution positive de l'emploi



Emplois dans la Côte d'Albâtre

10 551

en 2019

+ 3,1 %

entre 2008 et 2019

85

emplois pour 100 actifs en 2019

(72 emplois pour 100 actifs à l'échelle du PETR Plateau de Caux Maritime)

Le volume d'emplois de la Côte d'Albâtre est stable entre 2008 et 2013 (+0,5 %), puis augmente fortement à partir de 2013 (+2,6%), traduisant le redémarrage économique du territoire dans la deuxième moitié des années 2010.

### Les filières d'excellence



2 523 emplois  
PALUEL



2 369 emplois  
SAINT-VALERY-EN-CAUX



2 119 emplois  
CANY-BARVILLE



3 540 emplois  
RESTE DU TERRITOIRE

La Communauté de communes de la Côte d'Albâtre se caractérise par une spécialisation forte dans l'industrie, en lien avec les filières d'excellence du territoire : le nucléaire, l'agroalimentaire et le lin. Le secteur industriel représente ainsi plus de 35 % de l'emploi du territoire. Les principaux établissements employeurs de la Côte d'Albâtre illustrent les filières d'excellence du territoire : le nucléaire avec la centrale électrique EDF, l'agroalimentaire avec Pasquier et Delpéyrat et le lin avec la coopérative Terre de lin.

## Une économie à forte valeur ajoutée

### Les polarités économiques



883 établissements

13 sites économiques

- ▶ 7 zones d'activités économiques communautaires
- ▶ 1 zone d'activités économiques privée
- ▶ 5 sites isolés



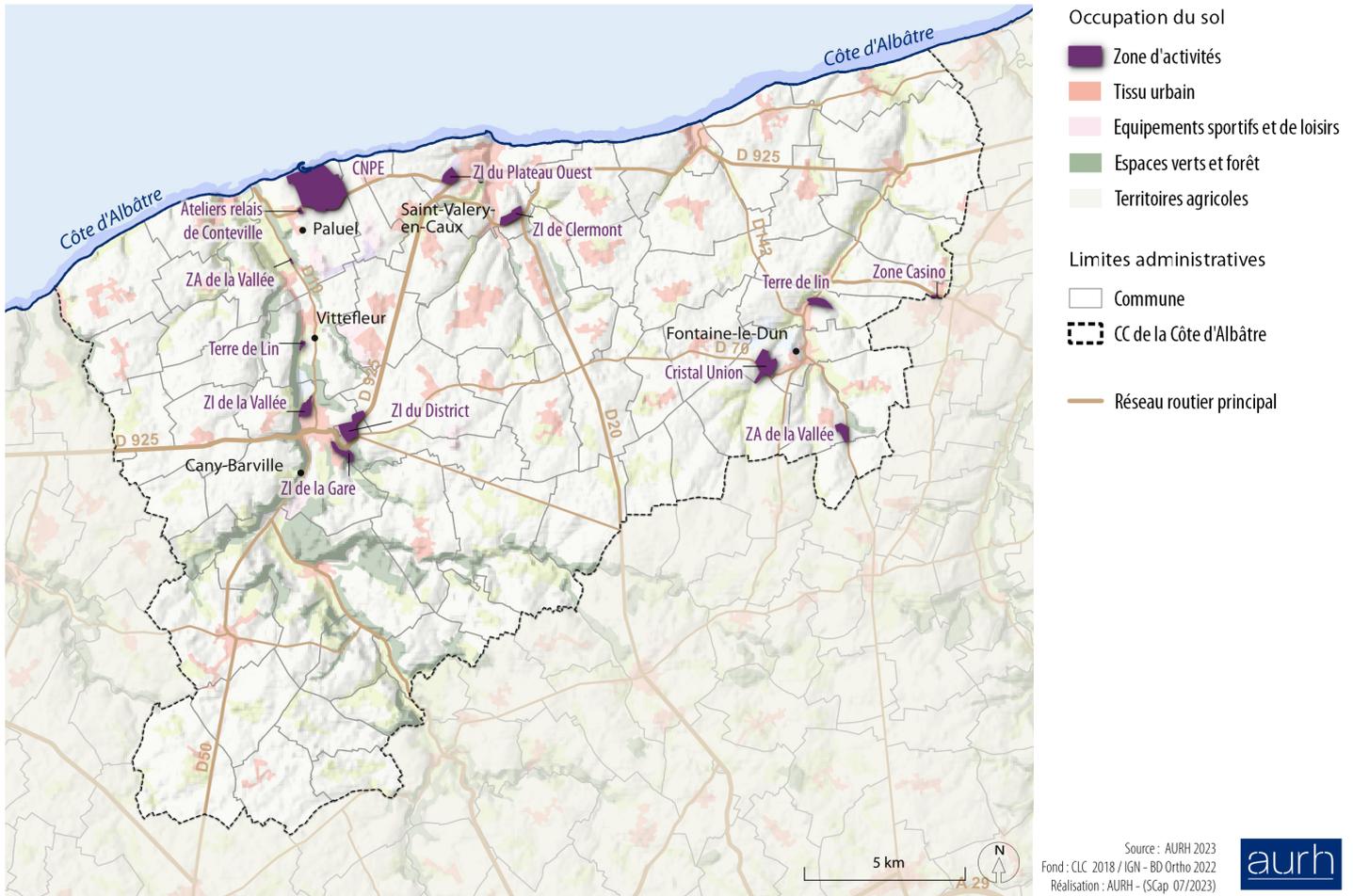
Près de 300 commerces et services aux particuliers en 2021

- ▶ 65 % de services aux particuliers
- ▶ 35 % de commerces

1 hypermarché (Saint-Valery-en-Caux)

Le territoire est doté de plusieurs polarités commerciales à niveaux de rayonnement divers : 2 polarités commerciales structurantes (Cany-Barville et Saint-Valery-en-Caux), 3 polarités commerciales intermédiaires (Veules-les-Roses, Fontaine-le-Dun et Ourville-en-Caux) et 7 polarités commerciales de proximité. Seulement deux zones commerciales sont présentes en périphérie, à Saint-Valery-en-Caux et à La Gaillarde. Les grandes surfaces alimentaires de Cany-Barville sont implantées en cœur de ville.

**LES ZONES D'ACTIVITÉS DANS LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA CÔTE D'ALBÂTRE**



**Le développement du tourisme**

10

hôtels

13

campings

2

villages de vacances

7

aires de services pour camping-car

646

hébergements Airbnb®

24 %

de résidences secondaires

**】 Tourisme littoral**

La façade maritime de 140 km constitue l'attractivité première du territoire, que ce soit pour randonner sur les falaises, fréquenter les plages ou pratiquer une activité nautique.

**】 Tourisme vert**

Le territoire possède un patrimoine naturel et bâti remarquable et diversifié : vallée de la Durdent, vallée du Dun, site des Basses-Eaux, châteaux et manoirs, ...

**】 Tourisme de mémoire**

La Communauté de communes de la Côte d'Albâtre valorise son histoire, en lien avec la seconde guerre mondiale et le mur de l'Atlantique, et a notamment aménagé le sentier de découverte Parcours Mémoire d'Albâtre.

**】 Tourisme de loisirs**

La Communauté de communes de la Côte d'Albâtre offre un panel d'équipements de loisirs, le plus emblématique étant le Lac de Caniel.

# Les enjeux économiques

1.



## Promouvoir un développement économique local pérenne

- › Conforter le dynamisme des locomotives économiques ;
- › Anticiper les conséquences des grands chantiers nucléaires régionaux sur le tissu économique local ;
- › Créer les conditions d'accueil de nouvelles entreprises et de diversification des emplois pour participer à l'attractivité du territoire ;
- › Faire des transitions en cours et à venir un levier d'opportunités pour les acteurs économiques locaux.

2.



## Maintenir l'offre de commerces et de services dans les polarités

- › Conforter et maintenir l'offre commerciale et de services ;
- › Compléter et diversifier les commerces pour répondre aux besoins locaux.

3.

## Confirmer le développement de l'attractivité touristique

- › Promouvoir un tourisme littoral durable ;
- › Développer un tourisme de nature, tourné vers le rétro-littoral et les vallées ;
- › Préserver le cadre de vie et le patrimoine qui participent à l'attractivité touristique.



Sources : Insee RP / BPE 2021 / SCoT Plateau de Caux Maritime / Chiffres clés du tourisme 2023 / ADN Tourisme export base Class 2021 / Airbnb®.